



Toulouse, le 7 juillet 2016

Communiqué de presse

Commission Permanente

104 000€ de la Région pour l'habitat locatif des communes rurales

Lors de la commission permanente du vendredi 1^{er} juillet, les élus régionaux ont voté, sur proposition de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'attribution d'**une enveloppe de 104 000€** pour d'acquisition et la rénovation de bâtiments publics en vue d'aménager des logements locatifs. Ces travaux permettent également de réaliser 30% d'économies d'énergie.

Au total, **7 communes** sont bénéficiaires de cette subvention qui concerne **12 logements sur le territoire régional** : Eychel (09), Gudas (09), Caychax (09), Mauroux (32), Saint-Martin (32), Saint-Géry (46), et Ancizan (65).

« Ces travaux s'inscrivent pleinement dans le cadre du **Plan de soutien régional pour l'emploi et le BTP**, que j'ai engagé en mars dernier et pour lequel **une enveloppe de**

880 M€ de nouveaux projets sont inscrits au budget 2016, a indiqué Carole Delga lors de la commission permanente.

L'attractivité et le développement de nos territoires ruraux et de montagne est une de mes priorités. Cela passe notamment par le soutien des communes à la rénovation de leurs logements locatifs ».

Depuis 2010, la Région a soutenu **293 dossiers correspondants à 509 logements pour une enveloppe globale de 3 M€**

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Contact presse :

Laurianne Perié : laurianne.perie@regionlmp.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18

Montpellier : presse-region@cr-languedocroussillon.fr

Toulouse : service.presse@midpyrenees.fr